

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Montpellier, Antenne de Nîmes - Licence - Sciences et technologies - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier, Antenne de Nîmes - Licence - Sciences et technologies - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (21156)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 21%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier, Antenne de Nîmes - Licence - Sciences et technologies - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (21156)	Jury par défaut	Tous les candidats	68	441	441	380	77

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier, Antenne de Nîmes - Licence - Sciences et technologies - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l' enseignement, de l' éducation et de la formation (21156)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	374	374	335	66	85,7 %
			Masculin	67	67	45	11	14,3 %
			Total	441	441	380	77	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	70	70	51	14	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	4	3	0	0 %
				AB	11	11	7	2	33,3 %
				B	10	10	9	3	50 %
				TB	3	3	3	1	16,7 %
				Total	28	28	22	6	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	0	0
			AB		1	1	0	0	
			TB		1	1	0	0	
			Total		4	4	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	0	0	
				Total	2	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier, Antenne de Nîmes - Licence - Sciences et technologies - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l' enseignement, de l' éducation et de la formation (21156)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	288	288	266	48	62,3 %
			En réorientation	88	88	68	17	22,1 %
			Non scolarisés	54	54	39	11	14,3 %
			Scolarité étrangère	5	5	2	1	1,3 %
			Autres	6	6	5	0	0 %
			Total	441	441	380	77	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier, Antenne de Nîmes - Licence - Sciences et technologies - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (21156)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Épreuves anticipées du baccalauréat	Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français	Essentiel
	Niveau en langue française	Certificat de niveau en langue française (candidats ne possédant pas la nationalité française ou n'étant pas titulaire d'un baccalauréat français)	Essentiel
	Résultats académiques en classe de 1ère	Bulletins de 1ère (1er, 2ème et 3ème trimestre)	Essentiel
	Résultats académiques en classe de Terminale	Bulletins de terminale (1er et 2ème trimestre)	Essentiel
	Résultats académiques en classe de Terminale	Bulletin de terminale (3ème trimestre) pour les candidats titulaires du baccalauréat	Essentiel
	Résultats du DAEU/Brevet français	Résultats du DAEU/Brevet français pour les candidats titulaires du DAEU	Essentiel
	Résultats du diplôme étranger (équivalent au Bac)	Résultats du diplôme étranger (équivalent au Bac) pour les candidats étrangers	Essentiel
	Résultats dans l'enseignement supérieur	Bulletins du supérieur/attestations de réussite et/ou diplômes obtenus depuis le baccalauréat pour les étudiants ayant déjà été inscrit dans l'enseignement supérieur	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Pouvoir argumenter un raisonnement	Qualités dans la compréhension fine de textes de toutes natures et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés	Important
Savoir-être	Intérêt pour les sciences humaines	Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
	Cohérence du projet	Fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale	Intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est réunie dans un premier temps pour définir les critères quantitatifs d'évaluation des candidats. Afin de définir précisément ces critères, elle s'est appuyée sur l'analyse préalable, effectuée par un groupe de travail pluridisciplinaire, des résultats obtenus par les étudiants en licence durant l'année en cours, croisés avec leur cursus scolaire antérieur. L'un des objectifs principaux de la formation étant de préparer les étudiants à l'entrée en Master MEEF 1er degré, priorité est donnée aux disciplines enseignées en école, ainsi qu'aux disciplines évaluées lors du concours (CRPE). Les critères retenus, qui font ensuite l'objet du paramétrage de l'algorithme, sont les résultats obtenus par les candidats aux épreuves de français du baccalauréat, ainsi que les notes obtenues en classes de 1ère et terminale, sur la base des bulletins scolaires, et ce notamment dans les matières scientifiques, la licence « pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » étant un parcours de la licence « sciences et technologies ». La fiche Avenir, ainsi que la cohérence entre la formation proposée et le projet professionnel du candidat, sont également primordiales. L'algorithme ainsi pondéré, sur la base des critères définis par la commission d'examen de vœux, permet de générer un premier classement 'brut' des candidatures. La commission d'examen des vœux s'est réunie une seconde fois pour déterminer le classement définitif des candidats, en tenant compte du pré-classement issu de l'algorithme, mais aussi de critères qualitatifs, tels que définis dans les attendus locaux pour l'entrée en licence : * Etre intéressé par l'étude de la langue française et par l'étude de la littérature et des arts (appétence pour les textes littéraires, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue).

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement (qualités dans la compréhension fine de textes de toutes natures et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés). * Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale (intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives). * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines (le parcours ayant pour objet l'étude et la compréhension des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage, y compris dans leurs dimensions psychologiques, sociologiques et philosophiques. Pour ce faire, les membres de la commission ont examiné plus particulièrement les motivations exprimées par les candidats ainsi que l'avis des équipes pédagogiques des classes de terminale. La commission a également examiné en détail les dossiers des candidats déjà bacheliers : pour ceux-ci en effet, les éléments quantitatifs sont insuffisants et ne permettent pas un classement objectif par l'algorithme. Chacune de ces

candidatures a donc fait l'objet d'un examen particulier, et la commission a particulièrement apprécié, pour les candidats bacheliers en cours de réorientation académique, l'obtention d'une mention à l'examen. La commission d'examen des vœux a également, à cette occasion, départagé les éventuels ex-aequo : elle s'est appuyée pour cela sur les résultats obtenus par les candidats principalement en mathématiques et français, ces deux disciplines étant prédominantes lors du concours CRPE. Par ailleurs, et pour chaque candidat, la commission a déterminé, lors de l'examen qualitatif des dossiers, les 'parcours adaptés' : elle s'est là encore appuyée sur les résultats obtenus en français et mathématiques, les parcours adaptés étant constitués d'enseignements renforcés dans ces deux disciplines lors de l'année de L1 (« parcours adapté français », et « parcours adapté mathématiques »).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux recommande aux candidats de compléter avec la plus grande rigueur l'ensemble des éléments requis pour l'examen de leur candidature. Si l'ensemble des résultats obtenus en classes de 1ère et Terminale sont pris en compte, ce sont en particulier les notes obtenues en français et mathématiques qui sont prépondérantes, entre autres car ce sont ces résultats qui permettent de départager les candidats ex-aequo. Par ailleurs, le projet de formation motivé est très important : il permet en effet aux membres de la commission de percevoir l'intérêt des candidats pour les métiers de l'enseignement ainsi que leur représentation du métier. Cela est d'autant plus vrai pour les candidats déjà bacheliers qui, pour un certain nombre d'entre eux, sont sortis du système scolaire depuis un certain temps. Leur éventuelle expérience dans des fonctions d'animation ou d'encadrement d'enfants peut constituer une plus-value lors de l'examen de leur candidature.

Signature :

Philippe AUGÉ,

Président de l'établissement Université de
Montpellier, Antenne de Nîmes